

Les subsides

Je n'ai pas l'intention de continuer encore longtemps. J'ai mentionné le peu d'égards auxquels ont eu droit les autochtones au fil des ans. J'ai décrit la situation économique des peuples autochtones du Canada, de ma province et de ma circonscription. En plus d'inclure dans la constitution le droit des autochtones à l'autonomie politique, nous devons leur remettre les outils qui leur permettront de se prévaloir de leur droit, en d'autres mots, l'argent pour le développement économique. Lorsqu'ils les auront, j'espère que nous élaborerons un système permettant aux populations autochtones de prendre localement les décisions relatives aux projets menés au sein de leurs collectivités et dans leurs réserves. Cela est très important.

Je me souviens de ce que j'ai moi-même connu dans la réserve indienne Côté dans ma circonscription. Lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 1968, plus de 90 p. 100 de la population y était en chômage ou vivait de l'aide sociale. Le taux de criminalité y atteignait des sommets par rapport au reste de la Saskatchewan. Le nombre d'agressions, le niveau de toxicomanie et d'alcoolisme étaient fort élevés. Après quelques années, en 1970 ou 1971 probablement, un nouveau chef, plus jeune, a été élu. Il s'appelait Tony Côté. Il croyait, à l'instar de certains des conseillers plus récents sur la réserve, que les Indiens devaient avoir une plus grande autonomie politique et qu'il leur incombait de déployer davantage d'efforts, afin de prendre en main leur destinée. Il a fait campagne à cet effet. Après quelque temps, cette réserve a été l'une des deux réserves de la province à pouvoir s'administrer elles-mêmes. Les intéressés ont pris leurs propres décisions. Au bout d'un certain temps, ils ont même engagé un policier indien. Les Indiens ont commencé à conduire leurs propres autobus scolaires et à ouvrir leurs propres laveries automatiques, magasins d'alimentation et stations-service. Ils ont administré ces endroits eux-mêmes et ils ont donné de l'emploi à quelques personnes.

J'ai participé à de nombreux projets avec eux. Je me rappelle un en particulier. Il s'agissait du projet de poteaux de clôture Côté. Les Indiens devaient fabriquer des poteaux de clôture. On retrouve en Saskatchewan de nombreux ranchs et exploitations agricoles qui ont besoin de ces poteaux. Rien n'était plus logique que de lancer un projet de ce genre sur cette réserve près de Kamsack, qui se trouve à proximité de la région boisée de la Saskatchewan. La province n'est pas qu'une immense prairie; il s'y trouve également des forêts. Les Indiens ont envoyé de nombreux hommes dans les forêts; ils ont abattu les arbres, les ont ramenés à la réserve, en ont fait des poteaux, les ont traités, les ont entreposés et les ont vendus. On a ainsi créé des emplois pour les Indiens de la réserve. Je me rappelle également les avoir aidés à créer une exploitation agricole. C'est Albert Côté, l'un des anciens, qui l'a administrée. Il a donné l'exemple en faisant en sorte que les Indiens administrent eux-mêmes l'exploitation plutôt que de louer la terre à des agriculteurs blancs. On a ainsi donné davantage d'emplois aux Indiens. Je me rappelle les stades et les centres communautaires qu'ils ont construits pour que les jeunes puissent se distraire sur la réserve, plutôt que de parcourir cinq ou six milles, pour se rendre à Kamsack où ils flânaient dans les salles de billards, où ils allaient boire de la bière au pub et s'enivraient dans une ruelle ou ailleurs.

Il s'agissait de contributions positives à l'époque par un conseil et un chef qui voulaient prendre leur destinée en main.

Selon moi, ils y sont parvenus en l'occurrence sans beaucoup d'aide de la part des Blancs, du gouvernement fédéral ou encore du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Bien entendu, les fonctionnaires du ministère ont, dans la plupart des cas, apporté toute la coopération possible dans les limites qui leur étaient imposées.

Selon moi, nous pouvons accomplir bien des choses, si nous faisons confiance aux gens pour prendre en main leur destinée et décider eux-mêmes de ce qui leur convient. Je sais qu'à notre instar, ils commettront des erreurs. Pensons aux erreurs commises par les hommes politiques blancs et les gouvernements blancs ici au Canada, quelle que soit leur affiliation politique. Il n'existe pas un seul parti politique qui n'ait pas connu sa part d'erreurs et de scandales ou qui n'ait pas été mis en situation embarrassante. Les Indiens feront des erreurs, c'est bien évident. La seule façon d'apprendre, c'est de mettre la main à la pâte.

Les plus grands experts du pays, à mon avis, sont les personnes qui vivent dans une localité et qui ont le pouvoir de prendre les décisions qui les concernent. Le travailleur d'usine est celui qui sait le mieux faire fonctionner l'usine et fabriquer le produit. C'est l'Indien de la réserve qui sait ce qu'il faut y faire. C'est l'agriculteur qui vit sur la terre qui sait comment la cultiver. Le Canada doit s'orienter de plus en plus vers la décentralisation de l'économie. La population locale doit contrôler l'économie locale et décider quel type d'emplois elle veut créer. C'est l'orientation que nous devons prendre. Je crois sincèrement qu'en agissant en ce sens nous construirons une société de beaucoup meilleure.

En terminant, je tiens à dire qu'il importe au plus haut point que nous respections le traité que les peuples autochtones et les représentants de l'État ont signé il y a de nombreuses années. Je me souviens de m'être entretenu avec un ancien chef à la réserve indienne Keeseekoosie, elle aussi dans ma circonscription. Il m'a dit peu avant de mourir combien il était important que les hommes politiques blancs n'oublient jamais les traités qu'ils ont signés avec les peuples autochtones il y a de nombreuses années. Nous ne devons jamais oublier l'importance de ces traités pour les peuples autochtones et leur avenir.

Je constate que vous êtes sur le point de vous lever, madame la Présidente. Je tiens simplement à ajouter une chose. Nous venons de participer à un excellent débat. J'espère que l'atmosphère positive qui y a régné se retrouvera également à la conférence constitutionnelle de la semaine prochaine. Le premier ministre (M. Mulroney), ses homologues provinciaux et nous-mêmes devons nous souvenir que, à la longue, une société et un pays sont jugés à la façon dont ils traitent leurs minorités. En dernière analyse, quand on écrira l'histoire, on n'aura d'autres moyens de juger le Canada qu'à la façon dont nous aurons traité nos autochtones.

Des voix: Bravo!

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre! Comme il est 17 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions de l'article 82(12) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.